

« La mémoire du développement, ça n'existe pas ! »

Introduction

Matthieu Brun et Franck Fortuné



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/anthropodev/1714>

DOI : [10.4000/anthropodev.1714](https://doi.org/10.4000/anthropodev.1714)

ISSN : 2553-1719

Traduction(s) :

"The memory of development? There's no such thing!" - URL : <https://journals.openedition.org/anthropodev/1724> [en]

Éditeur

Presses universitaires de Louvain

Édition imprimée

Date de publication : 25 octobre 2022

Pagination : 9-19

ISBN : 978-2-39061-270-4

ISSN : 2276-2019

Référence électronique

Matthieu Brun et Franck Fortuné, « « La mémoire du développement, ça n'existe pas ! » », *Anthropologie & développement* [En ligne], 53 | 2022, mis en ligne le 08 décembre 2022, consulté le 18 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/anthropodev/1714> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anthropodev.1714>



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



« La mémoire du développement, ça n'existe pas ! »

Introduction

Matthieu Brun*, Franck Fortuné**

Mai 2015, nous avons rendez-vous avec le directeur de l'antenne malgache d'une agence de développement bilatérale. Notre interlocuteur est un spécialiste et expert reconnu de l'évaluation qui a travaillé dans des organisations multilatérales et publié de nombreux ouvrages de référence et articles scientifiques au sujet de l'impact et des effets de l'aide. Sa réaction, après lui avoir expliqué notre sujet de recherche, la mémoire du développement, est directe : « C'est un bien triste sujet que vous avez là, vous travaillez sur quelque chose qui n'existe pas, oui, la mémoire du développement, ça n'existe pas ! » Dans un secteur où les obligations des professionnels de l'aide sont de retracer le chemin parcouru par les programmes ou projets pour en rendre compte auprès des bailleurs, cette réaction nous a beaucoup surpris, allant à l'encontre de nos premières hypothèses. Cette formule, partagée par plusieurs experts de l'aide et du développement, a ainsi suscité de nombreux questionnements sur les plans théorique et empirique : Le couple mémoire et développement a-t-il un sens ? Le développement a-t-il vocation à laisser des traces ? Si oui, lesquelles et auprès de qui ? Comment opérationnaliser cette recherche et à quelles fins ? Ces questionnements nous ont conduits à mettre le concept de mémoire à l'épreuve de la sphère du développement en l'utilisant comme une nouvelle façon d'étudier les processus de développement et les sphères développementistes.

Au point de départ de cette analyse et de la réflexion sur la mémoire du développement se trouve une forme d'asymétrie paradoxale entre, d'un côté, des mémoires vivaces que les « paysans gardent des opérations de développement antérieures qui se sont succédé dans leur zone » et, de l'autre, la mémoire des opérateurs de développement qui se comportent comme s'ils arrivaient en « terrain vierge » (Olivier de Sardan, 1995 : 56). Ce constat n'est

* Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) ; Sciences Po Bordeaux, Les Afriques dans le Monde (LAM) ; matthieu.brun@fondation-farm.org

** So Coopération Nouvelle-Aquitaine ; Sciences Po Bordeaux, Les Afriques dans le Monde (LAM) ; f.fortune@socooperation.org

pas nouveau puisque, déjà, en 1984, alors que le suivi-évaluation¹ n'est pas encore une pratique répandue dans le monde de l'aide, Marc Dufumier et Dominique Gentil écrivent que « la tendance dans un projet est toujours de considérer que l'histoire démarre avec le projet, de sous-estimer systématiquement tout ce qui s'est fait auparavant et de surestimer l'impact du projet » (Gentil et Dufumier, 1984 ; Lewis, 2009). Le début de l'action liée à l'intervention serait donc un commencement en soi, un commencement de zéro dans lequel les bailleurs et les opérateurs ignorent généralement le passé. La prise en compte des temporalités et du passé apparaît donc comme difficile voire impossible tant l'idiome du projet imprègne les cadres cognitifs des professionnels de l'aide. Dans les pratiques de l'aide, il semblerait que seul ce qui peut être amélioré soit pris en compte, le reste ne ferait pas partie de l'équation et serait éliminé (Ferguson, 2005) comme le montrent les propos d'une chargée de mission de l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) à Rabat : « On a la pression des résultats, nous on est des praticiens, pas des chercheurs, on nous demande d'atteindre des objectifs, chercher dans le passé ne fait pas partie de la méthode »². Or une intervention de développement n'est ni la première ni la dernière qui touchera un territoire et ses habitants. Elle s'insère dans un continuum et est mise en œuvre dans un univers dynamique où les acteurs apprennent de la succession de projets au cours du temps. En effet, comme Jean-Pierre Olivier de Sardan qui utilise le mot de mémoire, les travaux de Kate Crehan et Achim von Oppen (1988) montrent que le milieu, qu'il soit physique ou social, garde une trace des anciennes interventions et qu'il existerait une histoire sociale de ce milieu évoluant au contact des mondes de l'aide.

Bien que différents auteurs aient utilisé le concept de mémoire, comme Jean-François Baré (1997) qui insistait sur le fait que la mémoire des précédents projets et programmes conditionne le résultat des interventions, peu de travaux se sont attachés à l'étudier spécifiquement et de manière approfondie. On en citera ici deux en introduction. Tout d'abord l'ouvrage d'Olivier Rüe qui étudie avec une approche géographique et physique l'évolution de l'aménagement du littoral de Guinée et ce qu'il définit comme les « mémoires de mangrove » (Rüe, 1998). S'il met lui aussi en cause l'aveuglement et l'amnésie du développement, son approche reste circonscrite à l'analyse des archives. Les pratiques ainsi que les représentations des populations ne sont présentes que marginalement dans son travail. Il fait donc une utilisation métaphorique du concept de mémoire sans utiliser les cadres d'analyse ou les références théoriques qui s'y rapportent, à la différence de Philippe Geslin qui questionne, lui aussi en Guinée, « la mémoire locale du développement » autour de la culture du sel. Celui-ci analyse la manière dont les producteurs « mettent leur passé au service du présent », en mobilisant l'évolution des techniques salicoles qui se sont inscrites dans l'histoire et les pratiques locales (Geslin, 1998). Il montre ainsi que la « mémoire locale du développement » s'est fondue dans le système de représentations sociales au

¹ Le suivi-évaluation est un dispositif de pilotage des opérations de développement. Il conjugue d'une part le suivi qui est une activité continue, interne au projet, qui consiste à collecter et à analyser l'information afin de suivre les progrès réalisés par rapport à ce qui était prévu afin de mettre en œuvre des ajustements ; et d'autre part l'évaluation qui donne une appréciation sur toute la durée de l'action (projet, programme, etc.) en examinant le déroulement des activités et les impacts.

² Entretien avec une chargée de mission de la GIZ à Rabat, 22 septembre 2015.

point d'influencer les comportements sociaux et techniques. Les pistes ouvertes par ces travaux nous renseignent sur un élément fondamental pour les réflexions développées dans ce numéro : la mémoire du développement ne se confond pas avec l'histoire de l'aide.

Ce numéro thématique vise ainsi à ouvrir à nouveau le sujet de l'absence de conscience historique dans la configuration développementiste et à le relire avec le concept de mémoire selon un double questionnement. D'abord, que reste-t-il de l'aide et des processus de développement que sont les projets et programmes ? Les contributions de ce numéro soulèveront cette question dans différents contextes, pour divers acteurs des configurations développementistes (les professionnels de l'aide dans les Suds ou les Nord, les acteurs publics, les individus concernés de près ou de loin par ces processus, etc.). Les analyses présentées ici s'intéresseront non seulement aux récits et matérialités (éléments du paysage) du développement, mais aussi aux politiques publiques qui portent en elles les traces des interventions de développement. Ensuite, comment ces mémoires du développement sont-elles façonnées, socialement et politiquement construites en fonction des terrains, des acteurs ou des expériences de développement ? De cette question en découleront d'autres explorées par les contributions rassemblées dans ce numéro quant aux usages et aux mobilisations du passé dans le quotidien des individus.

L'introduction de ce numéro thématique propose de baliser le sujet de la mémoire du développement et d'en définir les contours à partir d'un exercice inversé, explorant ce qu'elle n'est pas. Le parti pris est de sortir des cadres méthodologiques « classiques » de l'analyse d'un secteur souvent observé sous l'angle de son utilité, de son efficacité, ou encore de sa domination sur les systèmes sociaux récipiendaires, pour pousser la réflexion académique et professionnelle à réinterroger l'aide et le développement à partir d'un outil, la mémoire.

La mémoire, ce n'est pas le passé

La mémoire est une notion des sciences sociales, elle est un objet pour le chercheur mais aussi une réalité nommée comme telle par les acteurs sociaux (Lavabre, 2007). Comme le rappelle Jennifer Cole dans ses travaux sur la mémoire des événements de 1947 à Madagascar, la mémoire a trois acceptions, elle désigne : une capacité mentale à stocker des éléments et à les récupérer ; le contenu émotionnel, sémantique ou sensible de ces informations stockées ; et enfin l'endroit où ces mémoires sont stockées (Cole, 2001). Ces significations occidentales de la mémoire recouvrent différentes réalités et formes de la présence du passé. Leur analyse est éclatée et se situe au croisement de plusieurs domaines d'étude comme l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, les neurosciences ou encore la psychologie.

La mémoire a longtemps fait l'objet de controverses dans le champ de la mobilisation politique de l'histoire. Cette notion est d'ailleurs souvent définie par opposition au passé puisque les deux s'opposent. En effet, rapprocher ces deux notions reviendrait à ignorer une caractéristique essentielle de la mémoire, à savoir qu'il s'agit d'une « représentation construite du passé et non le passé lui-même, par définition révolu » (Fouéré, 2010). La

mémoire est donc une représentation du passé sous forme mentale. Ainsi, l'analyse de la mémoire à un instant T permet de caractériser non seulement les rapports sociaux et les représentations sociales au moment où le chercheur interroge le sujet, mais aussi les représentations collectives du passé. La mémoire est aussi relative au futur et aux anticipations des individus dans la mesure où les perceptions du passé façonnent leurs aspirations sociales, politiques et économiques, ce qu'illustrent les travaux de Robert Michael Ahearne (2014) sur les *life narratives of interventions* en Tanzanie. La mémoire est donc un trait d'union entre le passé et le futur. Cette notion est particulièrement développée dans la contribution à ce numéro de Marie-Aude Fouéré et Yonatan N. Gez qui analysent à partir d'expériences de développement en Tanzanie les *afterlives* tangibles et intangibles des projets de développement. Ils interrogent et montrent comment les vestiges des projets de développement suscitent regret et nostalgie, espoirs et désillusions, et peuvent constituer des ressources symboliques et pratiques pour peser dans les enjeux sociopolitiques et économiques locaux. La contribution de Melina Kalfelis explore également cette dimension en analysant les « luttes temporelles » autour des partenariats entre des acteurs internationaux et les membres d'une association au Burkina Faso. Elle analyse notamment la façon dont les souvenirs des travailleurs de cette association jouent un rôle au présent dans leurs relations avec leurs partenaires.

La mémoire du développement n'est pas l'histoire du développement

L'histoire n'est pas la mémoire et la mémoire n'est pas l'histoire. Ce sont les historiens qui clarifient la distinction des deux notions de ce couple conflictuel. Selon Pierre Nora (2004 : XIX), « la mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, [...]. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus ». La mémoire est multiple, plurielle et individualisée, elle ne fait pas l'objet d'un consensus à la différence de l'histoire qui a une vocation universelle. La mémoire retient la trace, le plus souvent immatérielle, que laisse l'évènement chez l'individu, alors que l'histoire, en quête de vérité, en fera une description documentée. La mémoire est donc construite et reconstruite dans un dialogue avec l'environnement social dans lequel vit la personne qui se souvient. Les souvenirs sont dépendants des récits d'autrui mais aussi des ritualisations sociales et des cadres sociaux (événements, commémorations, groupes statutaires, Église, famille, etc.) comme l'analyse Maurice Halbwachs (1925).

Il y a donc bien une différence de nature, que l'on qualifiera d'épistémologique, entre l'histoire et la mémoire. Rapprocher les deux, l'histoire et la mémoire, revient par conséquent à oublier que la mémoire est une représentation construite du passé sous forme mentale qui demeure toujours actuelle, dans la mesure où elle guide les actions et les représentations individuelles ou collectives. La mémoire est alors constituée de souvenirs d'évènements passés qui sont remémorés par un mécanisme de reconstruction. Dans ce travail sur la mémoire du développement, l'intérêt se porte justement sur ces souvenirs reconstruits qui sont autant de traces laissées par la succession des interventions de

développement. La contribution de Sambou Ndiaye, analysant les projets fonciers dans une commune du Sénégal, montre la manière dont les récits autour des projets sont le fruit de réinterprétations et de reconstructions révélant ainsi les possibles disputes mémorielles entre acteurs.

Dans un travail sur la mémoire du développement, la question de savoir de quelles mémoires on parle se pose assez rapidement : s'agit-il des mémoires des individus récipiendaires des interventions de l'aide ou de la mémoire des professionnels de l'aide ? Les contributions de ce numéro s'intéressent aux différents acteurs de la configuration développementiste, les bénéficiaires comme les opérateurs ou professionnels de l'aide, en croisant parfois les mémoires dans une réflexion plus large comme le font Loïc Barbedette et Denis Pesche. La contribution de Jean-Philippe Berrou et Matthieu Brun explore la question de la mémoire par les acteurs qui sont réputés la détenir. Ils développent une méthodologie et un argumentaire autour de « dépositaires de la mémoire du développement » dans une approche comparative au Maroc et à Madagascar. En effet, alors qu'il n'existe pas de récit institutionnalisé du passé du développement à l'échelle des territoires sous régime d'aide, certains individus sont reconnus et réputés pour porter ou incarner la mémoire des interventions de développement. Ils analysent ainsi les configurations réputationnelles autour de ces supposés porteurs de mémoire du développement.

Il faut cependant préciser que l'histoire du développement existe et a fait l'objet de recherches, de publications et d'écrits très nombreux. Il existe aussi une histoire patrimoniale ou institutionnelle écrite à partir de matériaux d'archives et d'entretiens pour rendre compte de l'histoire de l'aide à partir de multiples points de vue : celui d'un bailleur bilatéral ou multilatéral, d'une agence locale ou nationale, d'un individu en particulier, etc. Ces monographies proposent des histoires institutionnelles portant sur des dispositifs d'aide et sont écrites à la lumière de la « grande » histoire du développement, c'est-à-dire la succession des paradigmes de l'aide et de son économie politique. Citons par exemple les travaux portant sur la Banque mondiale (Devesh *et al.*, 2010) ou sur l'Agence française de développement (Pacquement, 2015). Les ONG adoptent également des démarches similaires afin de capitaliser sur les expériences passées. Citons notamment les travaux portant sur l'introduction de la traction asine au Burkina Faso par l'ONG luxembourgeoise Lëtzebuerger Jongbaueren a Jongwënzer à partir de 1959 (Lëtzebuerger Jongbaueren a Jongwënzer, 2004). La capitalisation d'expériences est d'ailleurs un exercice de collecte de données et d'évaluation de leur action de plus en plus utilisé par les acteurs de la configuration développementiste³. En somme, ces histoires de l'aide sont un exercice très différent de ce que propose une étude sur la mémoire du développement et les contributions rassemblées dans ce numéro.

³ Voir à ce sujet les travaux de Franck Fortuné et Pierre-Jean Roca présentés au colloque du projet DeMeTer à Bordeaux le 9 novembre 2018 sur les liens entre mémoire et capitalisation. Voir aussi : de Zutter (1994).

La mémoire du développement, ce n'est pas rendre des comptes d'une nouvelle façon

La mémoire du développement a une portée heuristique dans la mesure où elle permet de décentrer le regard des interventions de développement en interrogeant les effets produits et les traces laissées par l'accumulation des projets et des programmes sur le territoire. Cependant, en utilisant le champ de la mémoire, on fait appel à un vécu qui est en perpétuelle évolution. La mémoire est donc nécessairement plurielle et forcément subjective. De tels procédés de revisite de l'aide et des processus du développement pourraient être utilisés par les professionnels de l'aide afin de mieux comprendre l'impact des projets et des programmes sur le temps long, voire de renseigner la manière dont pourraient être accueillies ou mises en œuvre de nouvelles interventions. Mais cela demande aux professionnels de l'aide de ne pas considérer la mémoire comme une nouvelle manière de rendre des comptes objectivement. En effet, pour évaluer l'aide et déterminer rationnellement son efficacité, les professionnels cherchent, pour des raisons techniques, pratiques et légales, des liens de causalité entre une intervention et son ou ses effets. Ils cherchent à imputer des actions à un opérateur ou à un projet, ce qui est rendu particulièrement difficile dans le cadre d'un travail sur la mémoire, tant ce dernier est difficilement objectivable et lié avant tout à des émotions et des représentations.

De plus, si elle est reconstruite, la mémoire des individus est surtout inaccessible ou plutôt elle ne se présente que sous la forme d'un récit des expériences, comme l'illustrent bien les éléments également développés dans la contribution de Loïc Barbedette et Denis Pesche sur les mémoires paysannes dans ce numéro. Il existe en effet une différence notable entre le fait de se rappeler – acte *a priori* individuel et action cérébrale qui n'est pas nécessairement verbalisée – et d'évoquer car l'évocation renvoie à la narration et au récit du souvenir. Quand il transite par des formes de médiation comme le langage, ce souvenir perd de sa richesse et peut d'ailleurs être différent selon les moments et les circonstances de son évocation. Pour Maurice Bloch, qui a été confronté à des décalages de mémoires dans les récits du souvenir des insurrections contre le système colonial en 1947 à Madagascar, le produit linguistique qu'est le souvenir, délivré par l'individu, fait l'objet de nombreuses transformations et son contenu demeure incertain (Bloch, 1995). Ainsi la mémoire du développement existerait bel et bien mais resterait imparfaite car elle est collectée sous la forme du récit par le chercheur (ou le collecteur de récit) et les conditions de cette collecte en déterminent le contenu. De plus, on ne peut rendre compte de toutes les interventions de développement au cours du temps. En effet, les territoires sur lesquels portent les contributions de ce numéro sont le siège de nombreuses interventions dont la nature change au cours du temps. Dès lors, l'exercice de reconstruction des mémoires exige un travail de collecte d'archives et de documents qui permet d'avoir une idée plus ou moins fidèle des interventions mises en œuvre sur un territoire afin de mieux cerner la valeur de ce qui est oublié ou passé sous silence.

La mémoire du développement, ce n'est pas une somme de projets

L'impossibilité de prendre en considération l'ensemble des interventions de développement renvoie à une interrogation plus large encore concernant le rapport aux temporalités et à la nature même de l'objet de recherche : La mémoire du développement est-elle la somme des souvenirs d'interventions particulières ? En d'autres termes, comment se reconstruisent les mémoires du développement lorsque le fonctionnement de la configuration développementaliste se base sur une approche séquentielle et par cycles de projets⁴. Le projet de développement, accompagné par une série d'outils comme la matrice du cadre logique, est en effet la modalité principale de mise en œuvre de l'aide (Giovalucchi et Olivier de Sardan, 2009). Le projet est donc l'outil privilégié par lequel le chercheur et l'évaluateur passent pour analyser les processus de développement. Cependant, il s'agit d'une organisation temporaire à laquelle succèdent d'autres projets participant ainsi à découper le réel en tranches (qui correspondent à autant de projets ou d'interventions), alors que l'aide vise à avoir une prise sur le temps long, à participer à un processus de fabrication du développement qui, à la différence d'un projet, demeure insaisissable et difficile à évaluer. Le projet fonctionne donc comme un dispositif à double détente, sa mise en œuvre vise des objectifs propres à court terme et est censée servir de levier de transformation à plus grande échelle et sur le temps long. Cette imbrication entre les temporalités (objectifs à court terme et transformation à long terme) pose une difficulté empirique de taille lorsque l'on souhaite collecter la mémoire du développement : Comment traduire en mémoire les expériences de projet par nature séquencées ? Nos recherches sur le terrain ont d'ailleurs montré que les personnes enquêtées utilisent le projet comme unité de narration des expériences de développement, et qu'il constitue un intermédiaire entre leur mémoire et les traces que laissent les processus de développement. En analysant la mémoire du développement au-delà du projet, on interprète une mémoire qui n'est pas reliée à un événement vécu en commun avec une date précise. Au contraire, avec les projets et les multiples interventions, les événements analysés sont susceptibles de se reproduire plusieurs fois dans le temps. Ainsi, comme le souligne Marie-Aude Fouéré, se mêlent dans un même espace mémoriel « des narrations du passé liées à des temporalités différentes » (Fouéré, 2010 : 5). Le caractère sériel des interventions, c'est-à-dire leur mise en œuvre par vagues successives au cours du temps et leur similarité au niveau du mode de fonctionnement et des objectifs (améliorer la production agricole, lutter contre la pauvreté et la précarité de certains publics, etc.), oriente, voire contraint, le processus de reconstruction et d'expression des souvenirs. Il peut en effet conduire à la création de souvenirs génériques constitués sur la base des multiples expériences de participation à des projets de développement. Notons cependant que certains travaux comme ceux de Robert Ahearne (2014) sur la Tanzanie s'affranchissent de la dimension projet pour n'interroger que le processus de développement dans sa globalité. Cet auteur ne s'intéresse pas aux traces laissées par les interventions mais plutôt aux représentations populaires du développement, chez les personnes les plus âgées.

⁴ Y compris à l'intérieur de programmes d'une durée plus longue qui comprennent des actions ou projets à mettre en œuvre.

La mémoire du développement n'est pas une méthode

À la différence de l'histoire du développement, la mémoire est plurielle et subjective, ce qui la rend potentiellement difficile à utiliser ou à opérationnaliser dans les sphères du développement. Une relecture des expériences passées des processus de développement, de leur mise en œuvre, de leur succès ou de leur échec, par le prisme des mémoires individuelles et socialement partagées, apporte un complément utile aux outils classiques de l'évaluation employés dans les sphères professionnelles de l'aide. Tel est notamment l'apport majeur du travail de Claire Simonneau dans ce numéro qui explore la carrière d'un instrument d'action publique (le Registre foncier urbain) après sa mise en œuvre dans le cadre d'un projet de développement. Elle analyse les transformations de l'action publique en analysant l'après des projets. Analyser les traces des outils mis en œuvre par les projets de développement demeure particulièrement complexe sur le plan méthodologique. Comme le montre la contribution de Hamidou Diallo, Charlotte Guénard, Maria-Belén Ojeda Trujillo et Anne-Sophie Robilliard à partir de leurs travaux de recherche dans un observatoire régional au Sénégal, il n'existe pas de dispositif de conservation systématique des informations sur les projets de développement et les politiques menés sur le territoire.

La prise en compte de l'expérience historique des populations ne peut pas être éludée dans les pratiques de développement. Les professionnels de l'aide doivent en effet être conscients que la mémoire est un élément important dans les réactions des individus aux propositions de projets et plus généralement dans leur positionnement vis-à-vis des configurations développementistes. Les opérateurs de développement ont ainsi intérêt à analyser les points d'appui puisés dans les expériences passées qui fondent l'action, les réactions et les perceptions relatives aux interventions de développement à venir. À ce titre, la contribution de Philippe Lavigne Delville et Noël Gbaguidi permet de mettre en avant l'oubli et le rôle de la mémoire dans certaines réformes de politiques publiques. À partir de deux tentatives de formalisation des droits fonciers en milieu rural au Bénin, l'une juste avant l'Indépendance, l'autre plus récente, leur analyse aborde la question de la mémoire et de l'oubli dans les politiques (publiques) de développement. Ils montrent les liens entre ces deux moments et discutent la façon dont la mémoire des expériences antérieures est occultée, négligée, ou mobilisée dans les moments de réémergence. Leur article soulève d'ailleurs la nécessaire prise en compte de l'historicité des politiques dans une perspective plus longue. La contribution de ces auteurs croise données d'archives et entretiens. Elle montre, comme d'autres contributions de ce numéro, que la mémoire orale, récoltée et reconstruite à l'aide des souvenirs, demeure un horizon complexe pour les professionnels de l'aide. Elle est d'autant plus complexe lorsque ceux-ci ne parviennent pas à dépasser la logique de redevabilité qui caractérise légitimement leur mode de fonctionnement. Un travail sur la mémoire suppose en effet de se décentrer du logiciel d'imputabilité qui se concentre sur les actions d'un opérateur en particulier et n'a pas vocation à reconstituer le réseau complexe des causes, des conséquences et des impacts en dehors des activités qu'il conduit. Or, il est impossible d'appliquer cette démarche d'imputabilité au travail de mémoire.

À l'inverse, il faudrait aussi s'interroger sur l'impact de la fluctuation des souvenirs et de l'imperfection des mémoires dans les travaux d'évaluation qualitative, en particulier dans le contexte où se développent des « évaluations approfondies »⁵ sur un ensemble de projets, un territoire ou une temporalité plus longue. Ces études devraient cependant être encouragées dans la mesure où elles permettent de rendre compte du continuum de connaissances⁶ et de capitaux issus de la participation ou plus généralement de la mise en œuvre de projets et de programmes. En miroir, les acteurs de l'aide peuvent et doivent eux aussi initier ce travail comme le démontre la contribution dans ce numéro de Loïc Barbedette et Denis Pesche qui analyse un espace de construction et de reconstruction des mémoires. La contribution de Marie Ferré, Genowefa Blundo Canto, Aurelle de Romémont, Berline Africa Maagoum Soh et Aurélie Binot se place également du côté d'une institution, le CIRAD, qui participe au développement dans les pays sous régime d'aide. Elle analyse la manière dont le passé peut être analysé pour nourrir la réflexion et la mise en œuvre de nouvelles interventions.

Conclusion

Après avoir énoncé ce que la mémoire du développement n'est pas, les contributions de ce dossier d'*Anthropologie & développement* vont explorer ce qu'elle est en proposant ainsi de nouveaux éclairages sociologiques, historiques et anthropologiques sur les interventions de développement et leur mémoire tangible et intangible. Les contributions, à l'aide de données empiriques et de discussions méthodologiques, interrogent à partir de représentations passées un développement « au présent ».

Les différentes contributions rassemblées dans ce numéro proposent des regards différents sur la mémoire du développement. En posant cette thématique, sans en restreindre le champ d'analyse, l'ambition est d'ouvrir la voie à une réflexion globale sur les enjeux, les paradoxes, les angles morts, les méthodes et leurs apories. Il ne s'agit pas tant de figer le sujet de la mémoire du développement que de trouver des manières de l'appréhender, en passant par différentes disciplines, et en dépassant l'affleurement conceptuel existant entre le très documenté « histoire et mémoire » ou encore le très opérationnel « redevabilité et mémoire ». Offrir une réflexion sur la mémoire du développement c'est poser des questions classiques de l'aide sous un angle nouveau, ou tout du moins peu exploré jusqu'alors. Le numéro se construit donc comme un exercice de défrichage, avec comme horizon des pistes de recherches qui peuvent trouver un écho dans les débats du secteur de l'aide. Alors que, pour des raisons procédurales et de redevabilité, les études d'impacts et les évaluations

⁵ Terme utilisé par l'Agence française de développement sur son site Internet : les évaluations approfondies « portent sur des grappes de projets, un secteur, un instrument, un cadre d'intervention sectoriel ou encore un pays. L'objectif principal est alors de produire des connaissances sur les effets des projets, en mettant en lumière les mécanismes qui ont mené aux résultats observés » (voir : <https://www.afd.fr/fr/les-evaluations>, consulté le 10 juillet 2022).

⁶ Les processus de capitalisation (dont l'objectif est toujours l'efficacité de l'aide) qui se développent dans la configuration développementaliste tentent de révéler des continuums de connaissances en s'intéressant au capital acquis par les acteurs dans le cadre de programmes ou de projets : voir à ce sujet les travaux de Pierre de Zutter (1994).

cherchent l'imputabilité d'un projet ou d'un programme dans le changement social, la mémoire du développement nous offre la possibilité de sortir de l'espace temporel et socio-territorial du projet. L'analyse de la mémoire permet aussi de montrer d'autres formes de maillage de la diffusion, par réseau ou capillarité, des innovations et des supposés changements occasionnés par un ou plusieurs programmes.

Il est certainement trop tôt pour conclure par un discours sur la méthode, celui attendu des professionnels de l'aide toujours avides d'outils innovants, avec cet objet difficilement saisissable de la mémoire. Elle vient pourtant naturellement au cœur de tous les sujets sur la participation, le renforcement de capacité, la prise en compte de la parole des bénéficiaires. Elle ramène avec force la réalité vécue et ressentie dans l'analyse au-delà des réalités observées et mesurables qui irriguent tous les manuels de gestion de projets de développement. Elle vient également donner à cette réalité vécue une dimension temporelle, en introduisant des variables évolutives de l'appréciation du développement, là où la mesure par indicateurs fige des résultats. En explorant les traces tangibles et intangibles des interventions de développement ainsi que leurs évocations, il est permis de donner de nouvelles perspectives sur l'aide au développement en opérant un double dépassement : celui des temporalités de l'approche projet et celui des cadres et outils utilisés pour évaluer l'aide.

Ce n'est donc définitivement pas un numéro conclusif sur la mémoire du développement, mais une invitation pour les chercheurs comme pour les praticiens à renouveler leurs regards sur les dynamiques du développement.

Bibliographie

- Ahearne R.M., 2014, « "Le développement ? C'est du passé". Une lecture historique des récits du progrès dans la Tanzanie du Sud », *Politique africaine*, n° 135, pp. 23-46.
- Baré J.F., 1997, « L'anthropologie et les politiques de développement », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 28, pp. 139-52.
- Bloch M., 1995, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », *Archives de la revue Enquête*, n° 2, pp. 59-76.
- Cole J., 2001, *Forget colonialism? Sacrifice and the art of memory in Madagascar*, Berkeley, University of California Press.
- Crehan K., Oppen A. (von), 1988, « Understandings of 'development': an arena of struggle: the story of a development project in Zambia », *Sociologia Ruralis*, n° 28, pp. 113-145.
- Devesh K., Lewis J.P., Webb R.C., 2010, *The World Bank: Its First Half Century*, Brookings Institution Press.
- Ferguson J., 2005, « Decomposing modernity: history and hierarchy after development », in A. Loomba (ed.), *Postcolonial studies and beyond*, Durham, Duke University Press, pp. 162-187.
- Fouéré M.A., 2010, « La mémoire au prisme du politique », *Cahiers d'études africaines*, n° 197, pp. 5-24.

- Gentil D., Dufumier M., 1984, « Le suivi-évaluation dans les projets de développement rural. Orientations méthodologiques », *AMIRA*, n° 44, pp. 7-80.
- Geslin P., 1998, « Sur "la mémoire locale du développement". Une approche anthropologique du rôle des ONG dans la mise en oeuvre de choix techniques », in J.P. Deler *et al.* (éd.), *ONG et développement : société, économie, politique*, Paris, Karthala, pp. 227-236.
- Giovalucchi F., Olivier de Sardan J.P., 2009, « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, n° 198, pp. 383-406.
- Halbwachs M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- Lavabre M.C., 2007, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 5, pp. 139-147.
- Lëtzebuenger Jongbaueren a Jongwënzer, 2004, *L'âne « premier fils du paysan », regards sur l'introduction de la traction asine au Burkina Faso par les jeunes agriculteurs et viticulteurs luxembourgeois*, Lëtzebuenger Jongbaueren a Jongwënzer, service Tiers-Monde.
- Lewis D., 2009, « Anthropology, Development and the 'Perpetual Present'. Knowledge, Power and Practice », in S. Hagberg, C. Widmark (eds.), *The ethnographic practice and public aid. Methods and meanings in development cooperation. Uppsala Studies in Cultural Anthropology*, n° 45, pp. 53-71.
- Nora P. (éd.), 2004, *Les lieux de mémoire : la République, la Nation, les France*, Paris, Gallimard.
- Olivier de Sardan J.P., 1995, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Pacquement F., 2015, *Histoire de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- Ruè O., 1998, *L'aménagement du littoral de Guinée (1945-1995) : mémoires de mangroves. Des mémoires de développement pour de nouvelles initiatives*, Paris, L'Harmattan.
- Zutter P. (de), 1994, *Des histoires, des savoirs et des hommes : l'expérience est un capital, réflexion sur la capitalisation d'expérience*, Paris, FPH.